

Règlement - Course DH des Crossets

11 septembre 2022



1. La course de DH des Corsets est ouverte à tout cycliste âgé de **10 ans révolus, pour les mineurs une décharge signée des parents est nécessaire**
2. **Le briefing (information aux participants) est obligatoire et aura lieu dans la zone d'arrivée à 9h15.**
3. Chaque participant doit être **autonome et responsable** de ses actes et mouvements.
4. Pour déterminer la catégorie du participant, l'année de naissance fait foi.
5. **Déroulement de la journée de course**
 - 5.1. Les entraînements officiels ont lieu le dimanche matin de 9h30 à 12h00. Les manches chronométrées ont lieu le même jour de 13h00 à 16h00. Le classement final est établi en cumulant le temps des 2 manches.
 - 5.2. L'ordre de départ est fait sur le système du premier inscrit tout en suivant la logique des catégories comme suit:
 1. Youth U15 femme - 2007 > 2010
 2. Youth U15 homme - 2007 > 2010
 3. Youth U17 femme - 2005 > 2006
 4. Youth U17 homme - 2005 > 2006
 5. Junior U19 femme - 2003 > 2004
 6. Junior U19 homme - 2003 > 2004
 7. Open femme - 1992 > 2002
 8. Open homme - 1992 > 2002
 9. Masters femme - 1991 et plus vieux
 10. Masters homme - 1991 et plus vieux
 - 5.3. La deuxième manche commence dans l'ordre inverse des temps de la première manche.
 - 5.4. Ordre de départ: Les heures de départ de la première manche seront données à 10h30.
 - 5.5. L'athlète doit franchir la ligne de départ au plus tard 5 secondes après son heure de départ théorique. En cas d'arrivée tardive ou de non-présentation au départ, il n'est plus possible de commencer la course.
 - 5.6. Seul le chef de départ est autorisé à faire des exceptions.
 - 5.7. Les départs sont donnés avec des intervalles de 30 secondes.
 - 5.8. L'intervalle de départ peut être ajusté individuellement par les organisateurs.
 - 5.9. Si l'athlète est arrêté par le drapeau rouge, il a droit à un nouveau départ. La décision est prise par le directeur de course respectif. Si c'est approuvé, l'athlète doit se rendre immédiatement au départ pour refaire sa manche.
 - 5.10. Reconnaître la piste avant la course est obligatoire.
 - 5.11. Si le pilote sort du balisage, il doit revenir où il est sorti. Une coupe hors du balisage mène à la disqualification.
 - 5.12. La course n'est terminée que lorsque le vélo complet franchit la ligne d'arrivée.
6. **Sécurité / Protections**
 - 6.1. Équipement: Les protections suivantes sont obligatoires:
 - Gants à longs doigts
 - Protège-genoux
 - Dorsale
 - Casque intégral (la jugulaire doit être fermée avant le départ)
 - 6.2. Le non-respect des devoirs de porter des protections peut entraîner la disqualification du pilote. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
7. **Vélo**
 - Le vélo doit être techniquement en parfait état.
 - Si le danger existe pour des tiers, l'athlète peut être exclu de la course ou disqualifié. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
8. **L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou de vol. Lors de son inscription, chaque participant confirme avoir pris connaissance de toutes les informations et particulièrement celles relatives à la sécurité. Il confirme être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et accident et renonce à toute action juridique envers les organisateurs.**